

Catégorie  
Motocyclette  
(Moto Scooter)

Marque  
**STANDARD-Pirol** \*)

Désignation du type / Signe de reconnais.

**200**

Bordereau-type

N° **862**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "200" s/plaquette marque, à l'avant sur carrosserie \*)  
 N° de châssis frappé Sur face arrière du tube de cadre avant, au-dessus du trottoir  
 N° de moteur frappé A gauche, à l'arrière sur partie inf. du carter moteur, s/plaquette  
 Constructeur du châssis PIROL-Fahrzeugfabrik G.m.b.H., DORTMUND (D) Exécution suisse \*)  
 Constructeur du moteur BAKER POLLING, Motorenfabrik, NIEDERNHALL (Württbg.) D.

**MOTEUR**

Marque et type B P 8,8  
 Genre Blocm. Syst. Küchen  
 Carburant Benzine/huile  
 Nombre cyl. 1 Temps 2  
 Alésage 60 mm.  
 Course 70 mm.  
 C.V.-Impôt 1,008  
 Cylindrée totale 197,9 cm<sup>3</sup>  
 C.V. frein 6,5  
 Refroidissement Air (Turbo)  
 Empl. du moteur Sous la selle

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roue arrière (chaîne)  
 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour, à câble, sur roue arrière.  
 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant  
 3. Frein —  
 Frein de remorque —  
 Direction Guidon normal 1)  
 Crochet de remorque —  
 Nombre de vit. avant 4  
 Vit. en l<sup>re</sup> vit. en prise dir.

**CARROSSERIE** \*)

Constructeur STANDARD Gräniche.  
 Genre/Forme Moto Scooter  
 Nombre de portes —  
 Nombre de places ass. Total 2  
 Avant Milleu Arrière  
 Nombre de places debout —  
 Pour motos: Siège arrière Oui  
 Sidecar

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	275 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) av. sge. arrière.	44 kg.	86 kg.	130 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	4.00 - 8		simples juyons
Capacité de charge (par pneu 240 kg.) par essieu	240 kg.	240 kg.	

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

# EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **HELLA**  
 Feux de position 1, dans le phare  
 Feux stop  
 Indicateurs de direction : Syst. —  
 Avertisseur 1, avert. électrique  
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuillier  
 Feux rouges 1, combiné 3 Watts  
 Eclairage du N° de contr. 1, combiné, 3 Watts, Flexiglas  
 Emplacement —  
 Essuie-glace —

## DIMENSIONS

Voie	— mm.	avant
	— mm.	arrière
Largueur hors-tout AV. AR.		
Empattement	1'320 mm.	
Longueur hors-tout	1'970 mm.	
Hauteur (non chargé)	940 mm.	
Garde au sol	130 mm.	
Porte à faux, arrière	— mm.	
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.	
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.	
Diamètre de braquage ext. gauche	— m.	
Diamètre de braquage ext. droite	— m.	

## OBSERVATIONS

\*) Moto-Scooter marque "PIROL" (Allemagne), mais montée sous licence en Suisse par la maison Maschinenfabrik Gränichen A.G., à Gränichen. Ces scooters porteront la marque suivante : "STANDARD - PIROL"

Mesure du bruit de l'échappement : 90 Phome

## MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. Rd)

1) Direction : L'instabilité constatée lors de l'ex-  
 pertise du 20.2.1952 a été éliminée par le rallon-  
 gement du levier de flexion de 18 mm. par rapport  
 à celui du prototype. La machine a été admise après  
 contre-expertise effectuée le 3.3.1952. La firme  
 suisse construisant ce vhc. sous licence s'est en-  
 gagée à maintenir tous les vhc. qui seront vendus en  
 Suisse d'une direction ainsi corrigée. V

B. IX. 52

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 20.2.1952  
 Berne, le 3.3.1952

La commission d'expertises-types

Dim. Intérieures	mm.
Longueur du pont de charge	mm.
Largueur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

Motocyclette (Moto Scooter)	STANDARD - Pirol			No 862
--------------------------------	------------------	--	--	-----------

T. No. 862, Roller STANDARD - Pirol

B. Sept. 52

In Ergänzung der Bemerkung auf dieser Typenbescheinigung ist festzuhalten dass die Länge des Schwinghebelarmes nach erfolgter Abänderung 297 mm beträgt. Es ist darauf zu achten, dass nicht Maschinen angenommen werden mit dem ursprünglichen, wesentlich kürzeren Schwinghebelarm, was bei direkter Lieferung aus Deutschland möglich wäre.